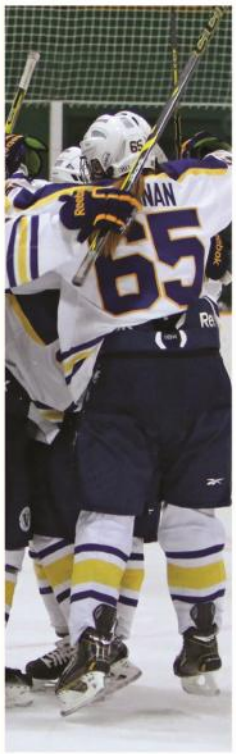

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 30 avril 2016

UniversitéLaurentienne
LaurentianUniversity
Sudbury (ON) laurentienne.ca

TABLE DES MATIÈRES

Examen de l'exercice 2015-2016 2

- Points saillants 2
- Planification, immobilisations et financement 4
- Énergie et durabilité 8
- Salaires et avantages sociaux 9
- Tendances des revenus 10
- Revenus auxiliaires 10
- Financement externe de la recherche 11

Points saillants des états financiers 12

- État consolidé de la situation financière 12
- État consolidé des opérations 13

Déclaration de responsabilité administrative 14

États financiers consolidés vérifiés 15

- Rapport des vérificateurs indépendants 16
- État consolidé de la situation financière 18
- État consolidé des opérations 19
- État de l'évolution de l'actif net consolidé (insuffisance) 20
- État des flux de trésorerie consolidés 21
- Notes afférentes aux états financiers consolidés 22

Points saillants

L'Université Laurentienne de Sudbury (l'Université Laurentienne) a poursuivi ses initiatives stratégiques en 2015-2016. Au cours des sept dernières années, les inscriptions en dehors du comté de Simcoe ont totalisé annuellement 1 112 équivalents temps plein en dépit de la baisse démographique de la population d'âge universitaire, de l'augmentation de la concurrence et des suppressions gouvernementales de places dans la formation du personnel enseignant. La moyenne à l'admission a augmenté depuis 2008-2009, passant de **79 %** à **82 %**. Le nombre d'étudiants admis avec une moyenne de plus de 85 % a presque doublé alors que celui d'étudiants admis avec une moyenne de moins de 85 % a diminué.

Par rapport aux autres universités de l'Ontario, nous enregistrons le plus fort taux d'emploi après l'obtention du grade pour la quatrième année consécutive, avec 92,6 % au bout de six mois et 95,8 % au bout de deux ans.

95,8 %

Taux d'emploi deux ans après l'obtention du diplôme

Les diplômés de la Laurentienne sont également au deuxième rang pour le salaire deux ans après l'obtention du diplôme par rapport à ceux des autres universités de la province.

Nos subventions de recherche des trois Conseils ont augmenté de 22 % depuis 2008-2009, ce qui a conduit à une augmentation de notre allocation de Chaires de recherche du Canada.

153 millions $
d'immobilisations depuis 2011

Les investissements totaux dans les immobilisations en 2015-2016 ont dépassé les 50 millions $. Ils ont été faits dans trois grands chantiers : la modernisation du campus de Sudbury, la deuxième phase de l'École d'architecture et le Laboratoire de recherches cardiovasculaires et métaboliques.

Le Plan d'expansion des études supérieures se poursuit avec l'approbation de 76 places supplémentaires dans le cadre de l'entente de mandat stratégique de 2014-2017. L'Université a surpassé les places subventionnées allouées pour 2015-2016.

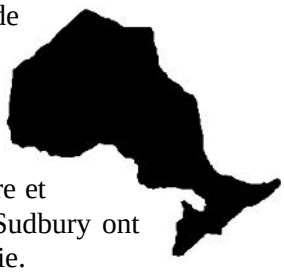

Le recrutement et la fidélisation des étudiants sont des facteurs clés des revenus de l'Université. Le financement du gouvernemental provincial par étudiant continue de baisser et le cadre provincial des droits annuels de scolarité a plafonné les hausses des droits des étudiants canadiens à 3 % en moyenne jusqu'en 2016. Les inscriptions sur le campus de Sudbury continuent d'augmenter grâce à l'introduction de nouveaux programmes comme Architecture et à une solide demande dans les programmes professionnels. Les inscriptions à Sudbury ont augmenté de près de 185. Il y a eu 73 inscriptions de moins sur le campus de Barrie.

En février 2016, le Conseil des gouverneurs a pris la décision difficile de quitter Barrie en raison de l'interférence étendue et permanente du gouvernement dans les décisions concernant les programmes d'études et les ressources. L'année 2016-2017 marquera la fin de la plupart des programmes à Barrie en 2016-2017 et l'année 2018-2019 la fin du programme de baccalauréat en service social. La plupart des étudiants, du corps professoral et du personnel sont accueillis sur le campus de Sudbury.

L'Université a connu de nombreuses pressions financières en 2015-2016. Les investissements dans les fonds de dotation et le régime de retraite ont baissé au dernier trimestre de 2015 et ont légèrement remonté au premier trimestre de 2016. Depuis la fin de l'exercice, la base d'actif des fonds de dotation a augmenté de 1,9 million $, soit un rendement annuel équivalant à 18,8 %. La proportion d'inscriptions d'étudiants canadiens, au Collège Georgian et aux universités fédérées, supérieures aux prévisions, a créé une pression de 1,2 million $ en cours d'exercice.

Financièrement, l'Université continue d'honorer son engagement de rembourser le déficit budgétaire de fonctionnement non affecté accumulé entre 2008-2009 et 2010-2011. À la fin de l'exercice 2016, ce déficit était de 9 211 000 $.

Points saillants (suite)

Le Conseil des gouverneurs de l'Université Laurentienne a approuvé le projet de Centre de recherche, d'innovation et de génie de 30 millions $ qui seront financés par des subventions gouvernementales et des dons. La composante de recherche et d'innovation totalisera environ 15 000 pieds carrés et devrait être terminée d'ici le printemps 2018.

La Laurentienne enregistre 89 subventions du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada qui totalisent 5,2 millions $.

Le reportage « Summer U » pendant l'émission Morning North de CBC Northern Ontario a mis en vedette une série de chercheurs de l'Université Laurentienne et leur travail. Nous les félicitons de prendre le temps de partager leur expertise avec le public. Avec nos neuf chaires de recherche, 19 centres de recherche et plus de 100 millions $ de subventions au cours des cinq dernières années, il y a beaucoup de choses à dire.

Une conférence exceptionnelle de l'astronaute canadien Chris Hatfield devant 1 200 invités dans l'auditorium Fraser et d'autres dans le Salon des anciens.

Les Voyageurs ont créé deux nouvelles équipes de sports interuniversitaires, en golf pour les femmes et en course de fond/athlétisme pour les hommes.

Une cérémonie au lever du soleil pour le lancement de la construction du Centre autochtone de partage et d'apprentissage.

Le Prix de 2016 de la percée en physique fondamentale a été attribué à la collaboration de l'Observatoire de neutrinos de Sudbury représentée par le directeur de l'ONS, le prof. Art McDonald. La Laurentienne était incluse dans cette distinction, car beaucoup de professeurs et d'étudiants des cycles supérieurs participent aux recherches.

Un doctorat honorifique à Sue Johanson.

La troisième saison de The Amazing Race Canada a fait une halte à Sudbury où le défi Detour a eu lieu sur le campus de la Laurentienne. Cela a été une étonnante exposition pour la Ville du Grand Sudbury et notre magnifique campus nordique et ses installations. On estime que plus de deux millions de Canadiens ont regardé l'épisode où les concurrents ont testé leurs compétences dans deux épreuves. Dans la première, ils ont plongé dans la Piscine olympique Jeno-Tihanyi pour apprendre et exécuter un numéro de nage synchronisée, et la deuxième les a conduits au Département de sciences médico-légales où ils ont dû trouver dix fragments d'os et des dents dans une « scène de crime » de 3 pieds sur 3.

Les lecteurs du *Sudbury Star* ont choisi la Laurentienne comme leur établissement postsecondaire préféré en 2015.

Planification, immobilisations et financement

Modernisation du campus

Le Conseil des gouverneurs a approuvé 50,1 millions $ pour moderniser le campus en 2013, c'est-à-dire rénover environ 250 000 pieds carrés et construire 20 000 pieds carrés sur le campus de Sudbury, ainsi que 2,6 millions $ pour moderniser les services de restauration.

Le produit final de ce projet sera des services accessibles aux étudiants, un centre d'accueil à l'entrée, des salles de classe adaptables à divers modes d'enseignement et d'apprentissage, des expériences étudiantes dynamiques dans de nouveaux locaux sociaux qui instillent un solide sentiment de communauté et d'appartenance, ainsi que des lieux de rassemblement pour le corps professoral, les étudiants des cycles supérieurs et les anciens. La création du Centre autochtone de partage et d'apprentissage et du Club universitaire généreusement financés par des dons, ainsi que le nouveau Centre étudiant financé par les étudiants, est gérée dans le cadre de l'opération générale appelée « modernisation du campus ».

❖ École d'architecture McEwen

Le 29 juin 2016, Rob et Cheryl McEwen ont fait un don personnel de 10 millions $ pour notre École d'architecture primée. Le don assurera le financement complet du reste de la construction de l'école, en plus d'améliorer l'expérience des étudiants et d'optimiser leur capacité de devenir des agents du changement en architecture dans le monde entier.

L'École d'architecture a été lancée en septembre 2013 au centre-ville de Sudbury à la suite des pressions énergiques et du leadership d'un comité directeur local axé sur le renouvellement urbain. Les travaux, qui devraient se dérouler de 2012 à 2016, représentent 44,1 millions $ et apportent une activité économique importante dans la région. Une étude d'impact économique entreprise pendant la phase de planification a montré une activité économique annuelle supplémentaire de 15 millions $.

Planification, immobilisations et financement (suite)

❖ École d'architecture McEwen (suite)

À l'instar de l'École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO), l'École d'architecture de la Laurentienne produit de nouvelles connaissances dans le Nord et pour le Nord. Le concept et les matériaux appropriés pour les cultures, les communautés et le climat du Nord devraient créer de nouvelles ouvertures industrielles dans les communautés du Nord.

Les installations de l'École d'architecture sont construites en deux phases : la première a pris fin à l'été 2013 en prévision de l'arrivée de la toute première promotion en septembre de la même année. La deuxième est la construction d'un édifice de 55 000 pieds carrés qui a commencé en mars 2014.

Le Sénat a approuvé la maîtrise en architecture au printemps 2016, et le premier groupe d'étudiants du premier cycle obtiendra un grade au printemps.

À gauche - Phase 2 de la construction

À droite - Rob et Cheryl McEwen annoncent le don de 10 millions $

❖ Laboratoire de recherches cardiovasculaires et métaboliques

Le Conseil des gouverneurs a approuvé la construction d'une annexe d'un étage et d'une superficie d'environ 3 800 pieds carrés à l'édifice d'éducation, pour un coût de 5,5 millions $. Cette annexe abrite le Laboratoire de recherches cardiovasculaires et métaboliques.

Ce laboratoire a pour mission de promouvoir l'excellence en recherches cardiovasculaires et métaboliques en facilitant l'activité et la collaboration entre les scientifiques de la Laurentienne, de l'École de médecine du Nord de l'Ontario et d'Horizon-Santé Nord. Les membres de cette unité participeront également à des études sur l'asthme et le développement du vieillissement.

Cette nouvelle équipe de recherche apportera à la Laurentienne une cinquantaine d'instruments scientifiques complexes valant environ 1,3 million $.

Après son transfert, l'unité de recherche devrait obtenir en moyenne des subventions de recherche totalisant plus d'un million de dollars par an

Planification, immobilisations et financement (suite)

❖ Centre de recherche, d'innovation et de génie

Le Conseil des gouverneurs a approuvé la construction du Centre de recherche, d'innovation et de génie au coût estimatif de 30,3 millions $. Ce centre sera une annexe de 47 000 pieds carrés de l'édifice Fraser construit il y a 46 ans et comprendra :

- Un espace de recherche et développement de 10 000 pieds carrés qui permettra aux chercheurs des sept facultés de l'Université d'utiliser l'équipement et l'expertise pour utiliser des instruments hautement spécialisés qui exigent un soutien technique approprié.
- Un espace d'innovation et de commercialisation de 5 000 pieds carrés où de jeunes entreprises obtiendront de l'aide pour combler la lacune actuelle entre le laboratoire et le marché. Pour ce faire, l'Université exploitera son partenariat avec le Northern Centre for Advanced Technology Inc. (NORCAT), le centre régional d'innovation de Sudbury, afin d'éviter la duplication de l'expertise dans la région.
- Quatre laboratoires d'innovation en génie civil, chimique, mécanique et minier totalisant 6 000 pieds carrés qui permettront à plus de 160 étudiants en quatrième année en génie, répartis en groupe de quatre, de combiner leurs connaissances et compétences pour régler des problèmes de conception pour de vrais clients. Ces projets incluent la définition des problèmes, l'élaboration de concepts, la présentation des concepts dans le secteur et la création d'un prototype fonctionnel à la fin de leur projet échelonné sur l'année.
- Un laboratoire d'analyse des matériaux de 3 000 pieds carrés pour appuyer les chercheurs, les étudiants et les partenaires industriels en matière d'analyse chimique et d'essai mécanique, métallurgique, ainsi que de corrosion, de traitement thermique et d'évaluation de la capacité.
- Un laboratoire environnemental et de mécanique des sols de 2 000 pieds carrés qui abritera des instruments, des chambres environnementales et du matériel spécialisé qui appuieront la recherche et l'innovation et aideront les partenaires industriels à concevoir des fondations et des structures terrestres, et à régler des questions de chimie de l'eau, de microbiologie environnementale, et de processus physiques, chimiques et microbiologiques. Il y aura aussi du matériel d'analyse et des systèmes de traitement à l'échelle de banc d'essai.
- Un atelier de conception et de construction de prototypes de 2 000 pieds carrés utile pour l'innovation exigeant des installations physiques.
- Un laboratoire d'informatique et amphithéâtre intégré de 2 000 pieds carrés équipé pour les activités informatiques reposant sur des logiciels de génie. Cette capacité additionnelle permettra aux étudiants d'effectuer leurs 3e et 4e années en génie civil à la Laurentienne et pourra accueillir les étudiants bilingues en génie qui doivent actuellement aller à 400 ou 600 km pour terminer leur grade.
- Un laboratoire d'hydraulique et de mécanique des fluides de 1 500 pieds carrés qui permettra aux étudiants de s'instruire et d'effectuer des recherches sur le flux de fluides dans des canaux ouverts et fermés.

Le projet devrait être entièrement financé par des subventions gouvernementales et des dons.

Planification, immobilisations et financement (suite)

❖ Immobilisations supplémentaires par exercice (en milliers $)

La Laurentienne a investi environ 127 millions $ dans ses ressources physiques au cours des cinq dernières années. Le graphique ci-dessous illustre les investissements annuels.

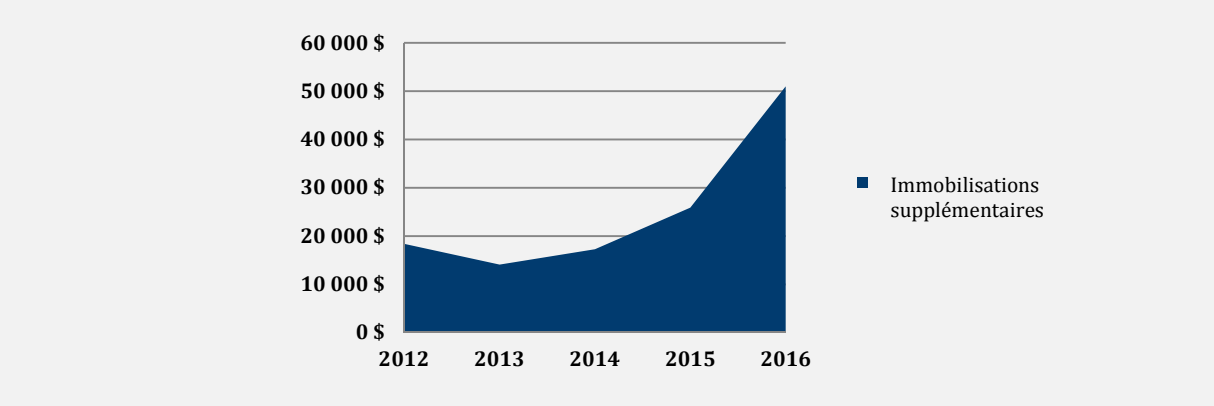

❖ Financement des immobilisations

Les projets d'immobilisations et de fonctionnement sont financés par la dette à long terme et des fonds internes. La dette à long terme en souffrance était de 88 millions $ à la fin de l'exercice 2016. De cette somme, 39,8 millions $ concernent les activités auxiliaires, 15 millions $ vont à l'École anglophone d'éducation et 7,2 millions $ au Centre de loisir des Voyageurs (financé à 60 % par les frais payés par les étudiants). Une dette à long terme additionnelle de 14,2 millions $ a été contractée pour l'achèvement de la modernisation du campus en janvier 2017.

Au 30 avril 2016, des projets d'immobilisation totalisant 23,8 millions $ étaient financés par des fonds internes. Les projets majeurs d'immobilisations sont financés par la dette interne jusqu'à la réception de financement ou par un emprunt à long terme.

L'Université dispose d'une marge de crédit non garantie de 5 millions $ à la Banque Royale et de 20 millions $ chez Desjardins. Au 30 avril 2016, elle avait retiré 3,6 millions $.

Énergie et durabilité

L'Université est consciente de l'importance de la durabilité dans toutes ses activités. La durabilité, qui est ***la capacité de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs***, se reflète dans les activités suivantes menées en 2015-2016 :

- En partenariat avec la communauté du Grand Sudbury, le campus a été doté d'un nouveau jardin pluvial qui préservera la propreté des cours d'eau voisins en ralentissant l'écoulement des eaux pluviales et en filtrant les contaminants provenant du campus. Ce jardin fournira en même temps un habitat naturel et de la nourriture aux oiseaux, aux abeilles et aux papillons.
- En collaboration avec l'équipe de la Vie en résidence et des étudiants d'Enactus Laurentienne, le Bureau de la durabilité a organisé une campagne de déménagement. Cette initiative a aidé les étudiants qui quittent les résidences à réacheminer leurs déchets en donnant des appareils électroniques, des vêtements, de la nourriture et des articles ménagers à des œuvres locales.
- Une nouvelle station de réparation de bicyclettes sur le campus permet aux étudiants, aux professeurs et aux membres du personnel qui choisissent de se déplacer sans polluer, d'effectuer gratuitement de petites réparations.
- De concert avec la société locale de distribution, l'Université Laurentienne a demandé des études techniques détaillées visant à moderniser les systèmes de chauffage du campus afin d'améliorer leur performance.
- La Laurentienne fait partie des premiers établissements postsecondaires à signer l'Appel de Paris.
- Des étudiants de l'Association des étudiants de l'École des sciences de l'environnement et le Bureau de la durabilité ont reçu une subvention pour installer un mur vivant intérieur sur le campus. Ce mur améliorera la qualité de l'air intérieur et apportera une belle note esthétique et des possibilités d'apprentissage à la communauté du campus.
- En collaboration avec les Greater Sudbury Utilities, une installation de pointe de « cogénération » a été intégrée au nouveau Centre de recherche, d'innovation et de génie. Elle récupérera et réutilisera la chaleur produite dans la centrale d'électricité originale, ce qui réduira de 79 % la consommation d'électricité provenant du réseau.

❖ Plafonnement et échange

Le nouveau règlement de l'Ontario sur le plafonnement et l'échange vise à faciliter la lutte contre le changement climatique. L'Université Laurentienne participe intensivement aux consultations avec le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique pour comprendre l'incidence du nouveau règlement à partir de janvier 2017. Selon ses émissions annuelles de gaz à effet de serre, l'Université Laurentienne est actuellement classée dans la catégorie « Participant au marché ». Dans cette catégorie, l'établissement n'est pas obligé de produire un rapport annuel ni de se conformer à des règles particulières. Cependant, son fournisseur de combustible lui transfèrera les coûts du programme de plafonnement et d'échange. Pour la Laurentienne, cela signifie une augmentation du coût de sa consommation de gaz naturel facturé par Union Gas qui a demandé à la Commission de l'énergie de l'Ontario d'approuver l'instauration d'un tarif de plafonnement et d'échange sur les factures de gaz naturel des consommateurs à partir du 1er janvier 2017. L'Université Laurentienne cherche activement des moyens de réduire l'effet de ce règlement sur ses coûts annuels de fonctionnement en modernisant ses installations énergétiques, en changeant les lieux de livraison et en couvrant les prix.

Salaires et avantages sociaux

Les salaires et les avantages sociaux représentent 70 % des dépenses de l'Université. Ces dépenses ont augmenté de 2,9 % par rapport à l'année précédente et se chiffrent à 125,5 millions $. Elles se répartissent comme suit :

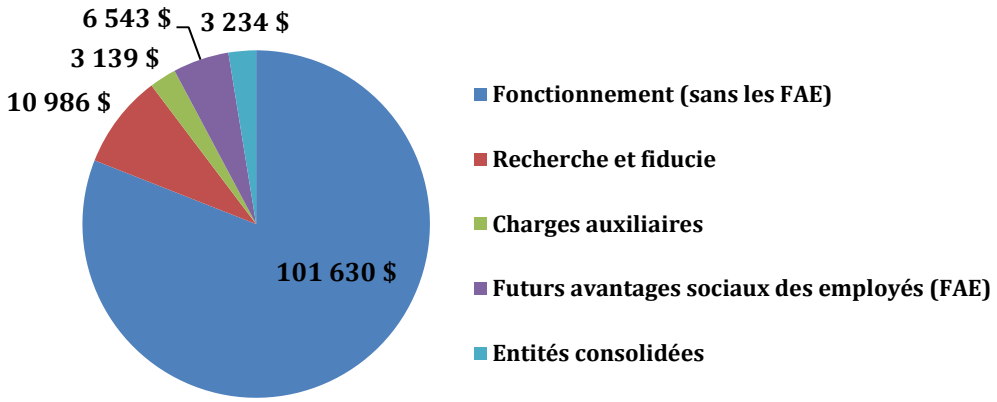

Futurs avantages sociaux des employés (FASE)

L'Université a trois régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi. Le premier est un régime de retraite à prestations déterminées (plan hybride jusqu'en 2012) dans lequel elle verse les fonds nécessaires pour honorer ses obligations actuelles et payer tous coûts des services passés. Les employés versent un montant établi déterminé lors des négociations collectives ou par le Conseil. Les prestations reposent sur les années de service et la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire au moment de la retraite. Le deuxième est le Régime de prestations de maladie pour les personnes retraitées (RPMPR) auquel les employés cotisent pendant leur emploi. Les prestations reposent sur un remboursement annuel maximal fixe des dépenses réelles réclamées. Le troisième est un régime de retraite supplémentaire qui apporterait aux employés des prestations complètes si les limites de l'Agence du revenu du Canada n'étaient pas imposées.

L'Université détermine ses obligations au titre des futurs avantages sociaux des employés à partir d'hypothèses incluses dans ses états financiers.

L'excédent évalué sur une base de permanence du régime de retraite au 30 avril 2016 était de 3,1 millions $ (excédent de 18,7 millions $ en 2014-2015). Le déficit de solvabilité, qui devra être financé à partir de 2018, continue d'augmenter en raison de la baisse des taux d'intérêt à long terme et était estimé à 78 millions $ au 30 avril 2016. L'Université bénéficie actuellement d'une exemption de solvabilité jusqu'en 2018. Le régime de retraite supplémentaire n'est pas financé et enregistre un passif de 2,7 millions $.

Le RPMPR est sous-financé depuis sa création et affiche actuellement un déficit de 6 millions $. L'Université cherche à résoudre ce problème au cours de pourparlers avec les employés à temps plein syndiqués et non syndiqués.

Comme beaucoup d'autres universités, la Laurentienne examine des options pour répondre aux exigences de financement des déficits de solvabilité des régimes de retraite. Elle participe à un projet conjoint du Conseil des universités de l'Ontario (CUO) et de l'Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario (UAPUO) sur les régimes de retraite universitaires et travaille également avec ses actuaires pour trouver des solutions de financement du déficit de solvabilité.

Tendances des revenus
(en milliers de dollars)

Le graphique ci-dessous indique les sources de revenus de l'Université pendant les six dernières années. Les subventions ont légèrement augmenté au fil des ans. Cette tendance a obligé l'Université à compter davantage sur les droits de scolarité pour couvrir l'inflation et l'augmentation des dépenses. Les droits de scolarité représentaient 22 % des revenus en 2011 et 29 % en 2016.

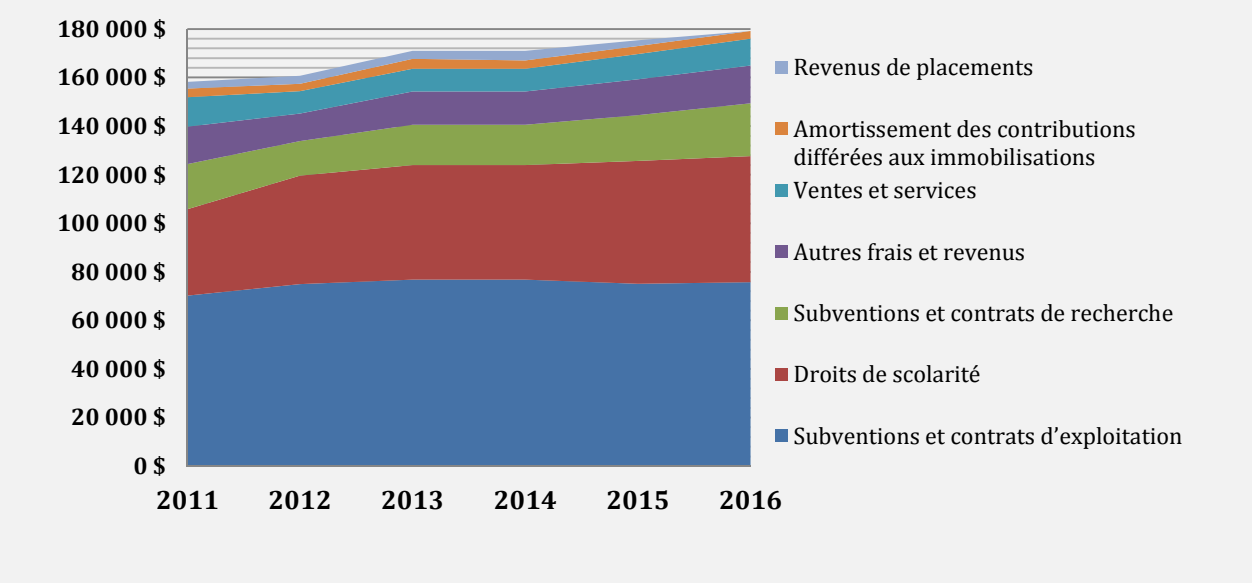

Revenus auxiliaires
(en milliers de dollars)

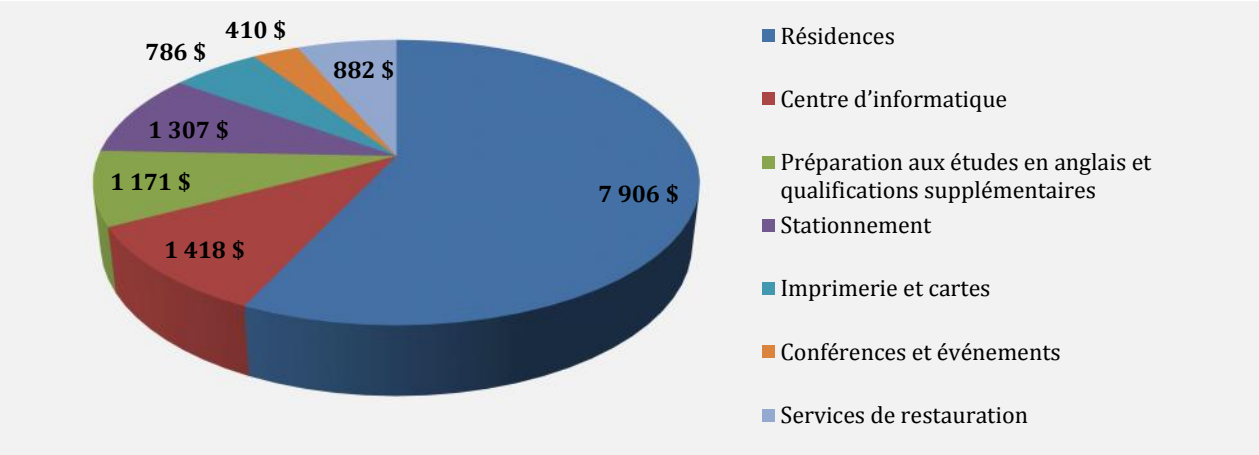

Dans l'ensemble, les revenus auxiliaires ont augmenté de 3,7 % depuis 2015, principalement en raison de la hausse des revenus des résidences.

Financement externe de la recherche

(en milliers $ et exclut les entités connexes)	2016	2015
Revenus	12 738 $	10 984 $
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	8 221 $	7 174 $
Autres	4 458 $	4 177 $
	12 679 $	11 351 $
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses, augmenté (réduit) dans les contributions différées à la recherche	**59** $	**(367)** $
Contributions différées à la recherche au début de l'exercice	**11 677** $	**12 044** $
Contributions différées à la recherche à la fin de l'exercice	**11 736** $	**11 677** $

Les revenus externes de la recherche ont augmenté de 16 % par rapport à 2014-2015, en grande partie en raison de l'augmentation des subventions du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.

Une équipe de chercheurs de l'Université a obtenu une subvention de 1,65 million $ dans le cadre du Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche du CRSNG. La subvention appuiera un nouveau programme de formation de professionnels de la conservation qui travaillent dans des zoos et des aquariums et leurs partenaires en matière de conservation. L'Université a aussi renouvelé quatre Chaires de recherche du Canada et a obtenu une Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en santé des Autochtones.

En 2015-2016, l'Université a nommé deux vice-recteurs associés : Vic Pakalnis, vice-recteur associé à l'innovation et aux technologies minières à la Laurentienne (ITML), et Craig Fowler, vice-recteur associé aux partenariats de recherche, à l'innovation et au développement économique.

Un autre point saillant de l'exercice 2016 est la Conférence sur le protocole de Sudbury financée par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO), la Ville du Grand Sudbury et Science Nord. Plus de 160 personnes des milieux universitaires, gouvernementaux, industriels et communautaires ont assisté à cette conférence de trois jours qui a fait appel à des chercheurs, des chefs de file communautaires et des partenaires industriels. Elle a donné lieu à de nombreux échanges d'idées entre les chercheurs en sciences sociales, sciences naturelles, génie et disciplines de la santé ainsi qu'avec des représentants communautaires, des chefs de file municipaux, des Premières Nations et des groupes communautaires.

www.laurentian.ca/sudburyprotocol

État consolidé de la situation financière

Autres
(en milliers de dollars)

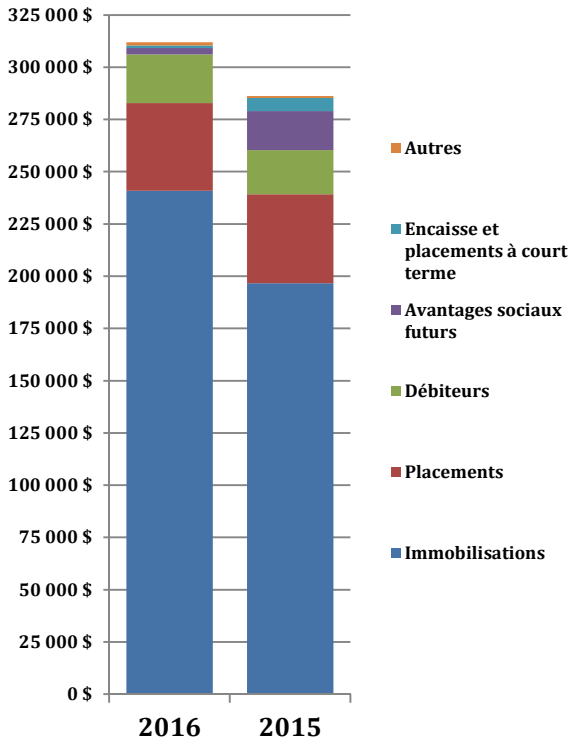

Les flux de trésorerie et les investissements à court terme ont baissé de 5,1 millions $ pendant l'exercice 2016, principalement à cause de l'augmentation des dépenses en immobilisations financées par la dette interne. Les comptes clients ont augmenté à 2,2 millions $ en raison de la hausse des rabais de la TVH à recevoir et des subventions de recherche à recevoir. Les investissements sont à la baisse principalement à cause de la baisse de la valeur marchande des placements en actions, qui s'est améliorée après la fin de l'exercice. Finalement, les immobilisations ont beaucoup augmenté en raison des dépenses en la matière encourues pour l'École d'architecture (12 millions $), la modernisation du campus (30 millions $), le Laboratoire de recherches cardiovasculaires et métaboliques (5 millions $), et d'autres petits travaux (4 millions $) moins l'amortissement de 6,7 millions $.

Dans l'ensemble, l'actif a augmenté de 9 %.

Passif et contributions différées
(en milliers de dollars)

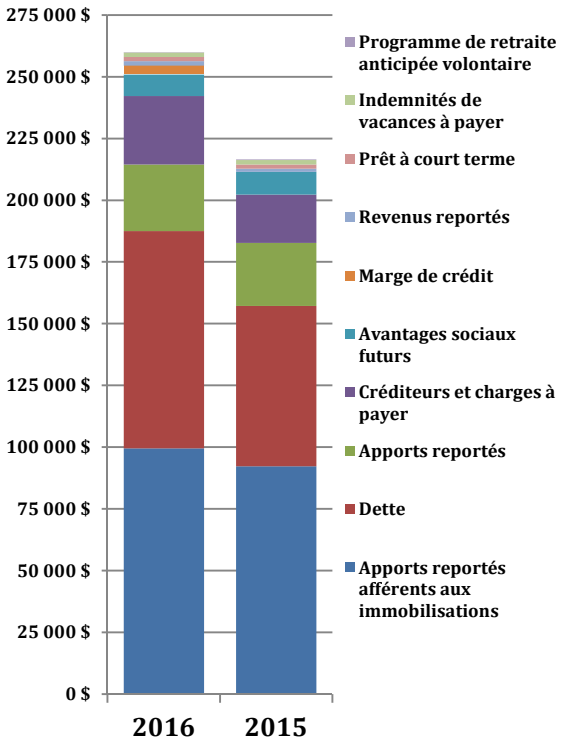

Les comptes créditeurs et les charges à payer ont augmenté de 8,1 millions $, principalement à cause de la période des grandes dépenses en immobilisations. Le 30 avril 2016, l'Université a tiré 3,6 millions $ de sa marge de crédit. La dette à long terme a aussi augmenté cette année en raison de la nouvelle dette avancée qui se chiffre à 23,8 millions $ pour la modernisation du campus, et à 1,3 million $ pour la Résidence des étudiants célibataires, moins les remboursements du principal de 2,1 millions $. Les contributions différées aux immobilisations ont augmenté aussi, principalement en raison des 9,8 millions $ de subventions différées pour l'École d'architecture qui seront amorties par imputation aux revenus pendant la durée de vie des biens.

Dans l'ensemble, le passif et les contributions différées ont augmenté de 20 %.

État consolidé des opérations

Revenus
(en milliers de dollars)

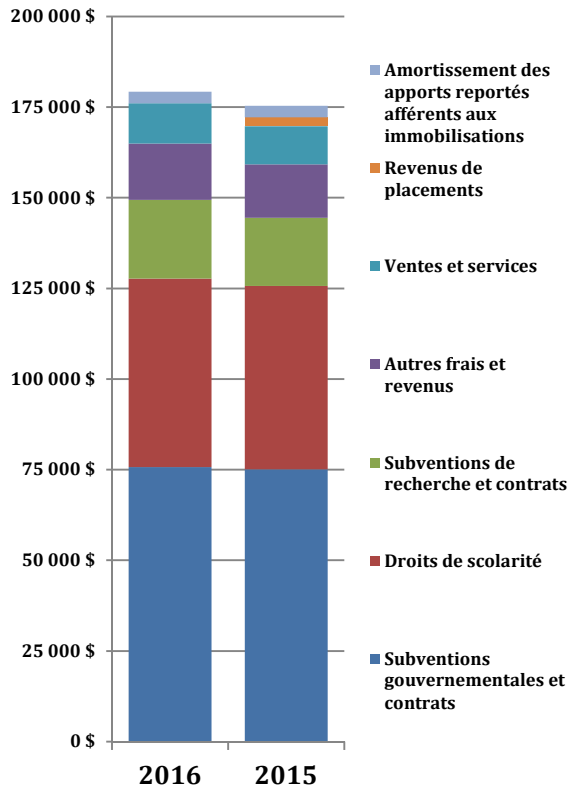

Les subventions de fonctionnement sont comparables à celles de l'année dernière. Les revenus des droits de scolarité ont augmenté de 2,7 % l'an dernier en raison de la hausse des droits de scolarité. Les subventions de recherche ont augmenté de 15,3 % en raison de deux nouveaux projets. Les ventes et services ont augmenté de 6,1 % en grande partie à cause de l'augmentation des revenus liés aux résidences. Les autres frais et revenus ont augmenté de 5,6 % en raison de légères augmentations des frais. Les revenus de placement accusent une perte cette année (voir les dépenses) à cause d'une perte latente de la valeur de nos placements en actions, qui s'est améliorée après la fin de l'exercice.

Dans l'ensemble, les revenus ont augmenté de 2,2 %.

Dépenses
(en milliers de dollars)

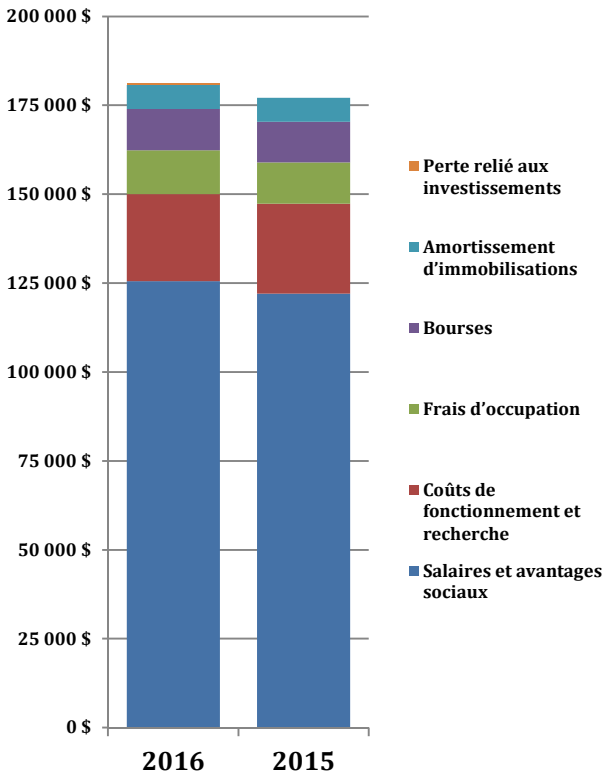

Les dépenses en salaires et avantages sociaux ont augmenté de 2,9 % l'an dernier à cause des augmentations salariales. Les dépenses d'exploitation et de recherche ont baissé de 3,3 % en raison de la baisse des dépenses à Barrie et de la réduction des acquisitions à la bibliothèque à cause de l'augmentation de la valeur du dollar américain l'année précédente. Les dépenses liées à l'occupation ont augmenté de 5,9 % à cause des coûts d'entretien de l'infrastructure vieillissante. Les bourses d'études et d'aide ainsi que les dépenses d'amortissement sont demeurées relativement au même niveau que l'année précédente.

Dans l'ensemble, les dépenses ont augmenté de 2,3 %.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE

L'administration de l'Université Laurentienne de Sudbury (l'Université) a la responsabilité de préparer les états financiers consolidés, les notes afférentes et tous les autres renseignements financiers contenus dans ce rapport financier annuel. Elle a préparé les états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif. Elle pense que les états financiers consolidés représentent la juste situation financière de l'Université au 30 avril 2016 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2016. Afin de produire une présentation juste à tous égards de tout le matériel, l'administration a employé des estimations et des jugements raisonnables. En outre, elle a veillé à ce que les renseignements présentés ailleurs dans ce rapport financier annuel soient cohérents avec ceux présentés dans les états financiers consolidés. Dans l'exécution de ses responsabilités et consciente des limites inhérentes à tout système, l'administration a conçu et tient un système de contrôles internes visant à fournir la garantie raisonnable que les biens de l'Université sont à l'abri d'une perte permanente et que les dossiers comptables constituent une base fiable pour la préparation des états financiers consolidés.

L'Université a retenu les services d'Eckler Ltd. pour obtenir une estimation de ses obligations relatives aux retraites et à d'autres avantages sociaux futurs des employés. L'administration a remis à l'actuaire responsable de l'évaluation les renseignements nécessaires pour produire le rapport actuariel de l'Université et conserve la responsabilité ultime de déterminer et d'estimer ses obligations relatives aux retraites et aux autres avantages sociaux futurs déclarés des employés.

Le Conseil des gouverneurs a la responsabilité d'examiner les états financiers consolidés et ce rapport financier annuel, principalement par l'entremise de son Comité de vérification. Les membres de ce comité ne sont pas des dirigeants ou employés à temps plein de l'Université. Le Comité de vérification rencontre régulièrement l'administration ainsi que les vérificateurs externes pour discuter des résultats des examens de vérification et de questions de rapport financier, et pour confirmer que chaque partie s'acquitte de ses responsabilités comme il se doit. Les vérificateurs ont pleinement accès au Comité de vérification en présence ou en l'absence de l'administration.

KPMG LLP, comptables agréés, les vérificateurs nommés par le Conseil des gouverneurs, a produit le rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 30 avril 2016. Le rapport des vérificateurs indépendants expose la portée de leur vérification et leur opinion sur la présentation des renseignements inclus dans les états financiers consolidés.

Carol McAulay, CPA, CA
Vice-rectrice à l'administration

Normand Lavallée, FCPA, FCMA, FCA
Directeur général, Bureau des services financiers

États financiers consolidés de

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

Exercice terminé le 30 avril 2016

KPMG s.r.l.
Claridge Executive Centre
144, rue Pine
Sudbury Ontario P3C 1X3
Canada
Téléphone (705) 675-8500
Télécopieur (705) 675-7586

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Rapport aux administrateurs de l'Université Laurentienne de Sudbury

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'**Université Laurentienne de Sudbury** qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2016, les états des résultats consolidés, de l'évolution de l'actif net consolidé (insuffisance) et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit comprend la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Coopérative (« KPMG International »), entité suisse. KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Opinion

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université Laurentienne de Sudbury au 30 avril 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net (insuffisance) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 20 octobre 2016
Sudbury, Canada

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

État de la situation financière consolidé

Au 30 avril 2016, avec informations comparatives pour 2015
(en milliers de dollars)

	2016		2015
Actif			
Actif à court terme :			
Encaisse et placements à court terme (note 2)	1 144	$	6 306
Débiteurs (note 3)	23 324		21 142
Autres	1 512		859
	25 980		28 307
Placements (note 2)	41 988		42 550
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 4)	3 087		18 706
Immobilisations (note 5)	240 817		196 604
	311 872	$	286 167
Passif, apports reportés et actif net			
Passif à court terme :			
Marge de crédit (note 14)	3 620	$	–
Prêt à court terme (note 6)	1 601		1 659
Créditeurs et charges à payer (note 7)	27 661		19 589
Indemnités de vacances à payer	1 835		1 792
Revenus reportés	1 853		1 370
Portion actuelle de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	2 220		2 067
Portion échéant à moins d'un an du programme de retraite anticipée volontaire (note 9)	59		229
	38 849		26 706
Passif à long terme :			
Programme de retraite anticipée volontaire (note 9)	–		57
Dette à long terme (note 8)	85 799		62 839
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 4)	8 772		9 212
	94 571		72 108
Apports reportés (note 10) :			
Apports reportés	26 952		25 487
Apports reportés afférents aux immobilisations	99 480		92 266
	126 432		117 753
Actif net (insuffisance)			
Non affecté	(9,211)		(9 811)
Vacances et avantages sociaux futurs	(7 579)		7 416
Affecté à l'interne	26 822		31 211
Fonds de dotation	41 988		40 784
	52 020		69 600
Engagements et éventualités (note 14)			
	311 872	$	286 167

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil des administrateurs :

_____, administrateur

_____, administrateur

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

État des résultats consolidé

Exercice terminé le 30 avril 2016, avec informations comparatives pour 2015
(en milliers de dollars)

	2016		2015
Revenus :			
Subventions de fonctionnement et contrats	75 729	$	75 056
Droits de scolarité	51 959		50 613
Subventions de recherche et contrats	21 680		18 803
Autres frais et revenus (note 16)	15 593		14 770
Ventes et services	11 092		10 451
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	3 150		3 214
Revenus de placements (note 2)	–		2 460
	179 203		175 367
Dépenses :			
Salaires et avantages sociaux	125 532		122 014
Coûts de fonctionnement et recherche	24 464		25 287
Frais d'occupation	12 340		11 655
Bourses	11 662		11 450
Amortissement d'immobilisations	6 711		6 706
Perte sur investissement (note 2)	480		–
	181 189		177 112
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(1 986)	$	(1 745)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

État de l'évolution de l'actif net consolidé (insuffisance)

Exercice terminé le 30 avril 2016, avec informations comparatives pour 2015
(en milliers de dollars)

2016	Non affecté		Vacances et avantages sociaux futurs	Affecté à l'interne	Fonds de dotation	Total
Actif net (insuffisance) au début de l'exercice	(9 811)	$	7 416	31 211	40 784	69 600
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(258)		1 803	(3 531)	–	(1 986)
Virement affecté à l'interne	858		–	(858)	–	–
Apports reçus affectés à titre de dotation	–		–	–	1 204	1 204
Réévaluations des avantages sociaux futurs et autres éléments	–		(16 798)	–	–	(16 798)
Actif net (insuffisance) à la clôture de l'exercice	(9 211)	$	(7 579)	26 822	41 988	52 020

2015	Non affecté		Vacances et avantages sociaux futurs	Affecté à l'interne	Fonds de dotation	Total
Actif net (insuffisance) au début de l'exercice	(8 232)	$	(16 425)	32 440	37 853	45 636
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	683		1 063	(3 491)	–	(1 745)
Virement affecté à l'interne	(2 262)		–	2 262	–	–
Apports reçus affectés à titre de dotation	–		–	–	2 931	2 931
Réévaluations des avantages sociaux futurs et autres éléments	–		22 778	–	–	22 778
Actif net (insuffisance) à la clôture de l'exercice	(9 811)	$	7 416	31 211	40 784	69 600

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE DE SUDBURY

État des flux de trésorerie consolidé

Exercice terminé le 30 avril 2016, avec informations comparatives pour 2015
(en milliers de dollars)

	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement :		
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(1 986) $	(1 745)
Élément hors encaisse :		
Amortissement des immobilisations	6 711	6 706
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(3 150)	(3 214)
Changement des coûts accumulés du programme de retraite anticipée (note 9)	(227)	(541)
Variation du gain non réalisé sur les placements	3 761	(828)
Excédent des cotisations de l'employeur sur les coûts des prestations nettes des avantages sociaux futurs	(1 619)	(601)
	3 490	(223)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie (note 15)	5 763	2 909
	9 253	2 686
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Acquisition d'immobilisations	(50 924)	(25 864)
Augmentation (diminution) dans les apports reportés	1 465	(468)
Apports reportés afférents aux immobilisations reçus	10 364	12 951
Remboursement de la dette à long terme	(2 067)	(1 315)
Dette à long terme obtenu	25 180	4 267
Augmentation de la marge de crédit	3 620	–
Diminution du prêt à court terme	(58)	(59)
	(12 420)	(10 488)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Acquisition net des placements	(3 199)	(2,414)
Apports aux fonds de dotation	1 204	2 931
	(1 995)	517
Diminution nette de l'encaisse et placements à court terme	(5 162)	(7 285)
Solde de l'encaisse et placements à court terme au début de l'exercice	6 306	13 591
Solde de l'encaisse et placements à court terme à la clôture de l'exercice	1 144 $	6 306

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'Université Laurentienne de Sudbury (« l'Université ») est constituée par une loi spéciale adoptée selon le régime des lois de l'Ontario.

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et est par conséquent exemptée d'impôt en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

1. Résumé des principales conventions comptables :

(a) Constatation des revenus :

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les principes de cette méthode sont les suivants :

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Les apports affectés aux charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où les dépenses correspondantes sont constatées.

Les apports affectés à des restrictions externes pour des buts autres que la dotation sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où les dépenses correspondantes seront constatées.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et constatés à titre de revenus selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les apports aux fonds de dotations sont constitués de dans et les revenus (pertes) de placement capitalisés et sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice en utilisant la méthode de comptabilité d'exercice.

Les promesses de dons ne sont pas des demandes juridiquement contraignantes et, pour cette raison, ne sont pas constatées dans les états financiers consolidés que lorsque les montants auront été reçus.

Les droits de scolarité et autres frais et revenus sont constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où les cours et séminaires correspondants prennent lieu.

(b) Placements :

Les placements sont investis largement dans des fonds communs et sont comptabilisés à leur juste valeur marchande.

Les revenus / pertes provenant des placements faits grâce à des dotations sont affectés au compte de bourses correspondantes et au solde du fonds de dotation. Les revenus / pertes provenant des placements hors dotation sont affectés au solde du fonds hors dotation correspondant proportionnellement à leur solde moyen annuel pondéré.

1. Résumé des principales conventions comptables (suite) :

(c) Immobilisations :

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations reçues sous forme d'apport sont constatées à leur juste valeur à la date de l'apport. Certaines parcelles de terrain achetées avant le 1er mai 2011 ont été comptabilisées au coût réputé, soit leur juste valeur au 1er mai 2011, date de la transition vers les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode d'allocation linéaire basée sur leur vie utile estimée, qui est :

Bâtiments	40 ans
Matériel et mobilier	7 ans
Amélioration des sites	15 ans

L'amortissement des projets de construction en cours se fera lorsque le projet est terminé et les installations sont utilisées.

(d) Avantages sociaux futurs :

Depuis le 1er juillet 2012, le Régime de retraite de l'Université est enregistré comme régime à prestations déterminées pour tous les employés de l'Université. Auparavant, c'était un régime à cotisations déterminées assorti de prestations déterminées minimales garanties.

Tous les employés à temps plein de l'Université qui participent au régime peuvent cotiser au régime dès qu'ils entrent en fonction. Les prestations reposent sur les années de service et le salaire annuel moyen.

L'Université commandite un régime d'assurance maladie à prestations déterminées pour la quasi-totalité de ses retraités et ses employés.

L'Université a approuvé un plan complémentaire pour les employés afin de leur fournir des prestations complètes si les limitations de l'Agence du revenu du Canada n'ont pas été imposées.

1. Résumé des principales conventions comptables (suite) :

(d) Avantages sociaux futurs (suite) :

L'Université constate le montant des obligations au titre de prestations constituées de la juste valeur des actifs du régime dans l'état consolidé de la situation financière. Le coût des services courants et le coût financier sont passés en charge au cours de l'année, tandis que les réévaluations et les autres éléments, représentant le total de la différence entre le rendement réel et prévu des actifs des régimes, les pertes et les gains actuariels ainsi que les coûts des services rendus, sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe de l'actif net. Les charges à payer pour les avantages sociaux futurs financés sont déterminées suivant une technique de report qui permet d'estimer les charges à payer sur la base d'hypothèses de financement tirées du rapport d'évaluation actuarielle le plus récent préparé au moins tous les trois ans.

Les charges à payer pour les régimes non financés sont établies sur une base conforme à celle des régimes financés. L'actif des régimes d'avantages sociaux futurs est évalué à la juste valeur à la date de l'état consolidé de la situation financière.

L'évaluation actuarielle la plus récente remonte au 1er juillet 2014 et la prochaine évaluation se fera à compter du 1er juillet 2017.

(e) Actif net affecté à l'interne :

L'Université restreint certaines portions de l'actif net de fonctionnement à des utilisations futures spécifiques. Lorsque les dépenses correspondantes sont engagées, elles sont comptabilisées au fonctionnement et le solde de l'actif net affecté à l'interne est réduit en conséquence avec un transfert à l'actif net non affecté.

(f) Entités apparentées et base de présentation :

MIRARCO

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, passifs, revenus et dépenses de la Société de recherche appliquée en innovation minière et de réhabilitation (« MIRARCO ») qui est une entité à contrôle exclusive.

École de médecine du Nord de l'Ontario

L'École de médecine du Nord de l'Ontario a été créée pour fournir un enseignement médical dans le nord de l'Ontario. Bien que l'Université, en conjonction avec l'Université Lakehead, les seuls membres de l'École ayant droit de vote, exerce une influence notable auprès de l'École, l'Université n'a aucune participation économique dans celle-ci : c'est-à-dire, l'Université ne revendique aucun actif de l'École pendant sa durée de vie utile et n'est pas non plus responsable absolument ou éventuellement des obligations de l'École. Par conséquent, les opérations de l'École ne sont pas incluses dans ces états financiers consolidés.

1. Résumé des principales conventions comptables (suite) :

(f) Entités apparentées et base de présentation (suite) :

Institut des politiques du Nord

L'Institut des politiques du Nord (IPN) a été créé pour concevoir et promouvoir des options politiques proactives, fondées sur des preuves et des objectifs qui font mieux comprendre les défis et possibilités uniques du nord de l'Ontario en plus de favoriser le développement durable et la prospérité économique à long terme du Nord. Même si l'Université et l'Université Lakehead ont des relations importantes avec l'IPN, la Laurentienne n'a aucun droit sur ses actifs nets et n'est pas responsable ou éventuellement responsable des obligations de l'IPN. Par conséquent, les activités de l'IPN ne sont pas incluses dans ces états financiers consolidés.

SNOLAB

Le SNOLAB est un projet de recherche dont le principal objectif est la construction, l'exploitation et le démantèlement du centre international SNOLAB pour la recherche scientifique en sous-sol. Une entente précise que le passif et l'actif du projet doivent être divisés entre les établissements membres du SNOLAB. Par conséquent, la part de l'Université (20 %) des revenus et des dépenses de l'entité au 31 mars 2015 a été incluse dans ces états financiers consolidés. Les états financiers de 2016 ne sont pas encore disponibles. Le SNOLAB est en train de se constituer en organisme sans but lucratif. Par conséquent, l'Université a radié sa part de l'actif et du passif au 30 avril 2016, car elle n'aura plus accès à l'actif et au passif liés aux activités du SNOLAB quand il sera constitué en personne morale.

Centre d'excellence en innovation minière (« CEMI »)

Le Centre d'excellence en innovation minière (« CEMI ») a été créé le 23 avril 2007 en vue de faire progresser les études, la recherche et l'innovation. L'Université à versé 10 millions provenant du gouvernement provincial afin de mettre sur pied et de financer ce centre dès sa création.

L'Université ne revendique aucun actif du CEMI pendant sa durée de vie utile et n'est pas non plus responsable absolument ou éventuellement des obligations de ce centre. Par conséquent, les opérations du CEMI ne sont pas incluses dans ces états financiers consolidés.

(g) Instruments financiers :

Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur.

Tous les placements en instruments de capitaux propres qui s'échangent sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser les placements à leur juste valeur parce qu'ils sont gérés et évalués sur cette base.

Les frais de transaction encourus à l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés en coûts au moment où ils sont engagés.

1. Résumé des principales conventions comptables (suite) :

(g) Instruments financiers (suite) :

L'Université souscrit des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les effets des changements des taux d'intérêt de sa dette à long terme qui reposent sur le LIBOR. Les gains ou les pertes réalisés sur le règlement des éléments de couverture sont différés jusqu'à ce règlement.

Lors de la création de la relation de couverture, l'Université indique qu'elle appliquera la comptabilité de couverture. Elle documente officiellement la relation de couverture dans les instruments de couverture et les éléments couverts. Lors de la création de la couverture et pendant toute sa durée, les conditions de l'instrument de couverture et l'élément couvert sont les mêmes.

(h) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur comptable de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants inscrits au titre des revenus et des dépenses de la période de présentation de l'information financière. Les éléments importants, qui sont sujets à ces estimations et hypothèses, incluent la valeur comptable des immobilisations, et le passif au titre des avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues périodiquement et si des ajustements s'imposent, ceux-ci sont portés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

(i) Dépréciation d'actifs à long terme :

Les actifs à long terme, incluant les immobilisations corporelles sujet à l'amortissement, sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable de l'actif à l'estimation au total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Si la valeur comptable de l'actif excède le total de l'estimation des flux de trésorerie non actualisés, une perte de valeur doit être constatée au montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa juste valeur.

2. Encaisse et placements :

	2016		2015
À court terme :			
Encaisse	–	$	812
Placements à court terme	1 144		5 494
	1 144		6 306
À long terme :			
Fonds d'action, fonds distincts	19 772		19 819
Titres à revenu fixe	22 216		22 731
	41 988		42 550
	43 132	$	48 856

Les placements à long terme reflètent des fonds de dotation et de certains programmes de recherche spécifiés.

Les fonds d'action, les fonds distincts et de titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur de marché.

La répartition des revenus de placement (perte sur investissement) se présente comme suit :

	2016		2015
Gain non réalisé	(3 761)	$	828
Revenu d'intérêts	2 255		1 812
Pertes réalisés	1 196		(9)
	(310)		2 631
Frais de gestion des placements	(170)		(171)
	(480)	$	2 460

3. Débiteurs :

	2016		2015
Comptes débiteurs	24 982	$	22 440
Moins provisions pour créances douteuses	(1 658)		(1 298)
	23 324	$	21 142

4. Avantages sociaux futurs :

En ce qui concerne les dépenses médicales, l'Université remet annuellement aux employés retraités une somme fixe à condition qu'ils répondent à certaines conditions. Le passif indiqué dans ces états financiers consolidés repose sur le calcul actuariel du passif futur.

La répartition des régimes se présente comme suit :

	Régime de retraite	Obligation au titre des prestations postérieures à l'emploi	Régime de retraite complémentaire	2016 Total	2015 Total
Obligation - prestations de retraite	(338 324)	$ (7 425)	(2 765)	(348 514)	(337 874)
Juste valeur de l'actif du régime	341 411	1 418	–	342 829	347 368
Actif au titre des prestations constituées	3 087	$ –	–	3 087	18 706
Passif au titre des prestations constituées	–	(6 007)	(2 765)	(8 772)	(9 212)

Les hypothèses significatives utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	Régime de prestations de retraite et Régime de retraite complémentaire		Prestations postérieures à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Taux d'actualisation	6,00 %	6,00 %	4,00 %	4,00 %
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,00 %	–	–
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	6,00 %	6,00 %	4,00 %	4,00 %
Taux tendanciel touchant les coûts liés aux soins de santé	–	–	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	–	–

5. Immobilisations :

	Coût	Amortissement cumulatif	2016 Valeur nette	2015 Valeur nette
Bâtiments	301 874	$ (80 862)	221 012	175 481
Matériel et mobilier	54 086	(49 820)	4 266	5 251
Amélioration des terrains et des sites	10 983	(8 857)	2 126	2 459
Terrain	13 413	–	13 413	13 413
	380 356	$ (139 539)	240 817	196 604

Le coût des bâtiments inclut les projets en cours d'une valeur de 80 171 $ (2015 – 36 771 $) qui n'est pas assujetti à l'amortissement.

6. Prêt à court terme :

Le prêt à court terme représente un prêt non garanti de la Banque TD Canada Trust pour le centre de loisirs des étudiants, avec un taux d'intérêt flottant de 1,0 % au 30 avril 2016 (2015 - 1,0 %).

7. Comptes créditeurs et charges à payer :

Sont inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer les remises gouvernementales de 3 670 $ (2015 – 2 923 $), qui comprennent les montants à payer pour retenues de la paie.

8. Dette à long terme :

Prêts non garantis :	Taux fixe	Échéance	2016		2015
Banque de Montréal	5,14 %	2024	2 285	$	2 492
Banque Royale du Canada	3,90 %	2040	14 690		15 021
Banque Royale du Canada	4,50 %	2042	19 328		19 714
Banque Royale du Canada	3,90 %	2023	6 010		5 365
Banque Royale du Canada	4,63 %	2042	26 319		2 473
TD Canada Trust	4,70 %	2036	12 170		12 503
TD Canada Trust	4,74 %	2043	7 217		7 338
			88 019		64 906
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an			(2 220)		(2 067)
			85 799	$	62 839

Aux fins du financement des diverses résidences et la construction de l'École des sciences de l'éducation et d'un centre de loisirs pour la population étudiante en plus des projets de modernisation du campus.

L'Université a conclu des ententes provisoires de taux d'intérêt en raison de la volatilité de ceux-ci. L'Université a converti sa dette à taux variable de 1,0% (2015 - 1,0 %) en dette à taux fixe comme il est indiqué ci-dessus. Les attentes accessoires connexes sont en place jusqu'à l'échéance de la dette.

Les paiements du capital sont estimés comme suit :

2017	2 220	$
2018	3 330	
2019	3 460	
2020	3 606	
2021	3 745	
Par la suite	71 658	
	88 019	$

9. Programme de retraite anticipée volontaire :

L'Université a offert un programme de retraite anticipée volontaire au corps professoral de l'Université pendant l'année fiscale 2009. Le passif futur de ce programme a fait l'objet d'un calcul actuariel sur lequel cette provision repose.

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	286 $	827
Coûts des intérêts	10	34
Prestations versées	(239)	(484)
Gains actuarielles	2	(91)
Changement pendant l'exercice	227	541
Solde à la clôture de l'exercice	59	286
Moins la portion échéant à moins d'un an du programme de retraite anticipée volontaire	(59)	(229)
	– $	57

10. Apports reportés :

(a) Apports reportés :

Les apports reportés représentent les apports externes assujettis à des restrictions pour lesquels les dépenses de recherche et de fiducie seront dépensées dans les années futures. L'évolution des apports reportés est la suivante :

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	25 487 $	25 955
Plus apports reçus au cours de l'exercice	22 078	19 064
Moins montants reconnus comme revenus	(20 613)	(19 532)
Solde à la clôture de l'exercice	26 952 $	25 487

10. Apports reportés (suite) :

(b) Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la somme non amortie et non dépensée des dons et subventions reçues pour l'achat des immobilisations. L'évolution des apports reportés afférents aux immobilisations est la suivante :

	2016		2015
Non dépensé :			
Solde au début de l'exercice	1 610	$	560
Plus apports reçus au cours de l'année	10 364		12 951
Moins les sommes utilisées	(11 764)		(11 901)
Solde à la clôture de l'exercice	210		1 610
Non amorti :			
Solde au début de l'exercice	90 656		81 969
Plus apports utilisés au cours de l'année	11 764		11 901
Moins montant amorti aux produits	(3 150)		(3 214)
Solde à la clôture de l'exercice	99 270		90 656
Total des apports reportés afférents aux immobilisations non dépensées et non amorties	99 480	$	92 266

11. Actif net affecté à l'interne :

	2016		2015
Investis en immobilisations (note 12)	24 537	$	24 976
Réserve pour les années à venir	1 744		-
Financement excédentaire (insuffisant) du capital	(296)		431
Fonds de bourses	72		3 611
Fonds de recherches des unités et des filiales	1 532		1 098
Reports des unités	729		1 508
École d'architecture McEwen	(1 846)		(1 421)
Auxiliaires	350		1 008
	26 822	$	31 211

L'École d'architecture McEwen a été inaugurée en 2013. Au cours des premières années, les pertes enregistrées s'accumuleront jusqu'à ce que les inscriptions au programme de maîtrise en architecture atteignent leur maximum. Ensuite, l'École remboursera le déficit accumulé au fonds de fonctionnement de l'Université.

12. Actif net investi en immobilisations :

L'investissement en immobilisations est calculé de la façon suivante

	2016	2015
Immobilisations	240 817 $	196 604
Moins sommes financées par :		
Dette à long terme	(88 019)	(64 906)
Financement interne (note 13)	(23 770)	(14 407)
Prêt à court terme	(1 601)	(1 659)
Marge de crédit	(3 620)	–
Apports non amortis reportés afférents aux immobilisations (note 10)	(99 270)	(90 656)
	24 537 $	24 976

13. Financement interne :

Le détail des activités du financement interne aux fins des immobilisations est le suivant :

	2015	Nouveau financement	Remboursement	2016
Modernisation du campus	8 512 $	4 453	–	12 965
Laboratoire de recherches cardiovasculaires et métaboliques	118	4 907	–	5 025
Rénovations du Grand Salon	2 551	–	(227)	2 324
École d'architecture McEwen	–	1 357	–	1 357
Services auxiliaires	2 192	–	(961)	1 231
Plan directeur du campus	313	–	(26)	287
Bail des bureaux à Barrie	327	–	(117)	210
Sciences de l'activité physique – Parcours avec des cordes	–	146	(8)	138
Amélioration du rendement énergétique	282	–	(146)	136
Autres petits projects	112	36	(51)	97
	14 407 $	10 899	(1,536)	23 770

Les prêts internes rapportent des intérêts à taux variable égal au rendement des investissements à court terme et doivent être remboursés sur une période de trois à vingt-cinq ans.

14. Engagements et éventualités :

(a) L'Université a accès à des marges de crédit non garanties de 5 000 $ de la Banque Royale et de 20 000 $ de Desjardins. Les taux d'intérêt sont le taux d'intérêt préférentiel moins 0,50 % à la Banque Royale, et moins 0,95 % chez Desjardins. Au 30 avril 2016, l'Université n'avait pas puisé dans la marge de crédit de la Banque Royale et avait pris 3 935 $ dans celle de Desjardins.

(b) L'Université a accepté de participer à un échange réciproque de risques d'assurance en association avec quarante autres universités canadiennes. Cette coopérative d'auto-assurance comprend une entente contractuelle permettant aux universités membres de partager les risques d'assurance des biens et de la responsabilité civile.

(c) Le Conseil d'administrateurs de l'Université Laurentienne a approuvé le projet d'immobilisations de l'École d'architecture au montant de 44 100 $ pour lequel le financement a été assuré en grande partie. Au 30 avril 2016, 36 750 $ avaient été dépensés.

(d) Le Conseil d'administrateurs a également approuvé le projet de modernisation de l'Université Laurentienne, d'un montant de 50 978 $ financé par emprunt à long terme, les dons en immobilisations et les économies touchant les coûts de fonctionnement. Au 30 avril 2016, 40 949 $ avaient été dépensés.

(e) L'Association générale des étudiants a approuvé par référendum une cotisation étudiante pour rembourser un emprunt à long terme voulu par le financement d'un nouveau Centre étudiant. Le Conseil des gouverneurs a approuvé la demande autorisant l'Université à chercher un emprunt à long terme de 10 000 $ pour permettre la construction du Centre étudiant. Au 30 avril 2016, il n'y a eu aucune dépense.

(f) Le Conseil d'administrateurs de l'Université a approuvé le projet de Laboratoire de recherches cardiovasculaires et métaboliques qui coûtera 5 500 $ et sera financé par une hausse du financement de la recherche. Au 30 avril 2016, 5 025 $ avaient été dépensés.

(g) Le Conseil des gouverneurs de l'Université a approuvé le projet de Centre de recherche, d'innovation et de génie qui se chiffre à 30 000 $ et dont le financement doit provenir de subventions gouvernementales et de dons. Au 30 avril 2016, 30 $ avaient été dépensés.

(h) L'Université est actuellement aux prises avec des questions juridiques et litigieuses dont le dénouement est encore inconnu. La perte, s'il y a lieu, causée par ces éventualités sera comptabilisée dans les périodes au cours desquelles ces questions seront résolues. L'administration est toutefois d'avis que ces questions sont atténuées par une couverture adéquate.

15. Variation du fonds de roulement hors trésorerie :

	2016		2015
Flux de trésorerie d'exploitation :			
Débiteurs	(2 182)	$	196
Autres actifs	(653)		276
Créditeurs et charges à payer	8 072		2 996
Indemnités de vacances à payer	43		79
Revenus reportés	483		(638)
	5 763	$	2 909

16. Autres frais et revenus :

Le détail des autres frais et revenus est le suivant :

	2016		2015
Bourses et autres apports affectés	5 976	$	5 915
Frais accessoires	2 503		2 597
Droits de scolarité pour étudiants parrainés	1 769		2 161
Frais d'administration	1 475		1 573
Autres	3 870		2 524
	15 593	$	14 770

17. Risques financiers :

(a) Risque de crédit

Le risque est lié à la possibilité qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et fait subir à l'autre partie une perte financière.

Le risque de crédit maximal auquel s'expose l'Université est représenté par la juste valeur des placements et des comptes débiteurs ainsi qu'elle est présentée dans l'état consolidé de la situation financière. La concentration du risque de crédit existe dans le cas où une portion importante du portefeuille est investie dans des titres qui présentent des caractéristiques ou des variations semblables relatives aux conditions économiques, politiques ou autres. L'Université, de concert avec son Comité des finances et ses conseillers en placement, surveille en permanence la santé financière de ses placements.

L'Université évalue continuellement les comptes débiteurs et pourvoit aux sommes non recouvrables au titre de provision pour créances douteuses.

(b) Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à ses investissements, à sa dette à long terme portant intérêt et aux swaps de taux d'intérêt comme en fait l'état le tableau des flux de trésorerie et les notes 1, 2 et 8 y afférentes.

(c) Risque de change

L'Université considère qu'elle n'est pas exposée à des risques de change significatifs découlant de ses instruments financiers.

(d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université ne pourra tenir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Université gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement et prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie de manière à s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques par rapport à l'année 2015.

18. Initiatives liées au Projet pilote touchant la première génération :

Pour la période allant du 1er mai 2015 au 30 avril 2016, les états financiers consolidés de l'Université indiquent des dépenses totalisant 132 $ (2015 - 132 $) pour la mise en œuvre d'initiatives liées au Projet pilote touchant la première génération. L'objectif du projet est la sensibilisation aux avantages de l'enseignement postsecondaire dispensé aux étudiants de la première génération et l'amélioration des taux de participation, de rétention et d'obtention de diplôme chez ceux-ci.

19. Informations comparatives :

Certains chiffres informations comparatives ont été redresses afin de respecter la présentation des états financiers adoptés pour cet exercice.